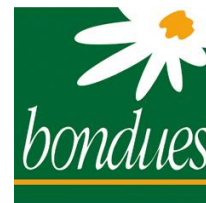


# Subvention municipale « habitat durable »



## Bénéficiaires de l'aide:

Les propriétaires occupants et les locataires bonduois

## Montant de l'aide:

20% du montant TTC des factures détaillées jointes au dossier, plafonné à 600 euros par logement et pour la durée du mandat dans la limite des crédits ouverts au budget.

> L'aide municipale vient en complément des aides de l'Etat et des aides locales.

## Equipements et travaux éligibles (matériel et main d'œuvre) dans une ou plusieurs des catégories suivantes:

- les cuves de récupération d'eau de pluie
- les composteurs domestiques
- les travaux d'isolation dans le cadre d'une rénovation
- les installations utilisant des énergies renouvelables
- les diagnostics thermiques de l'habitat à condition qu'ils soient suivis de travaux

## Dossier de demande « diagnostic thermique »

### Votre démarche :

1. Réalisation du diagnostic thermique de votre habitation puis choix des travaux à mettre en œuvre (Cf. critères d'attribution de l'aide en p.2)
2. Entrevue avec un conseiller d'un Espace Info Energie recommandée pour définir votre projet de travaux et son financement (conseils techniques gratuits sur RDV).
3. Demande de devis pour la réalisation des travaux
4. Dépôt du dossier de demande de subvention auprès du Service Développement durable et le cas échéant d'un dossier de Déclaration Préalable / Permis de Construire auprès du Service Urbanisme de la Mairie
4. Accord de principe pour la réalisation des travaux envoyé par courrier (ou courriel)
5. Réalisation des travaux
6. Versement de la subvention sur présentation des pièces complémentaires du dossier de demande
7. Envoi d'un courrier (ou courriel) au particulier concernant l'attribution de l'aide et les modalités de versement.

### Pièces constitutives de votre dossier de demande :

- > votre lettre de demande de subvention (annexe)
- > une copie d'un justificatif de domicile (facture de téléphonie fixe, électricité, gaz, eau)
- > une copie des résultats du diagnostic réalisé
- > la facture acquittée du diagnostic thermique (dans le cas d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) volontaire la facture devra en porter la mention)
- > le devis détaillé de l'entreprise pour les travaux envisagés

- > une copie de la facture acquittée des travaux
- > un relevé d'identité bancaire

## **Conditions d'attribution :**

- l'aide concerne :
  - les diagnostics de performance énergétique (DPE) volontaires
  - les audits thermiques
  - les diagnostics par thermographie infrarouge
  - les diagnostics dans le cadre d'une labellisation de performance énergétique (HPE, THPE, BBC, etc.)
  
- le diagnostic devra être suivi de travaux correspondants aux recommandations de l'étude pour un montant minimum de 1000€ HT.
  
- la demande de subvention doit se faire avant tout démarrage de travaux

**Votre dossier complet est à adresser à :**

Service Développement durable  
Mairie de Bondues  
16, place de l'Abbé Bonpain  
BP 80001- 59587 Bondues Cedex

**Informations techniques et  
financements (conseils gratuits) :**

Espace Info Energie (EIE)  
2, rue Alexandre Desrousseaux,  
59000 LILLE  
Tél : 0 825 341 263  
E-mail : [contact@adilnord.fr](mailto:contact@adilnord.fr)

# ANNEXE

Lettre  
de demande  
de subvention

Monsieur le Maire de Bondues  
16, place de l'Abbé Bonpain  
BP 80001 - 59587 Bondues Cedex

Monsieur le Maire,

Je soussigné \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

59910 BONDUES.

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

## vous informe de :

l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie

- Contenance de la cuve : \_\_\_\_\_ - Cuve enterrée :  oui  non

- Usage de l'eau de pluie :  interne  externe

- Utilisations envisagées de l'eau de pluie : \_\_\_\_\_

l'installation d'un composteur domestique

- Contenance du composteur : \_\_\_\_\_

- Matériau, label : \_\_\_\_\_

la réalisation un diagnostic thermique de mon habitation qui sera suivi de travaux

- Type de diagnostic réalisé :  un DPE volontaire

un audit thermique

un diagnostic par thermographie infrarouge

un diagnostic dans le cadre d'une labellisation de performance énergétique (HPE, THPE, BBC, etc.)

- Travaux envisagés suite aux recommandations du diagnostic : \_\_\_\_\_

- Rencontre avec un conseiller de l'Espace Info Energie :  oui  non

mon intention de réaliser des travaux d'isolation dans le cadre d'une rénovation

- Réalisation d'un diagnostic thermique au préalable :  oui  non

- Type de travaux envisagés :  isolation thermique des parois opaques

isolation thermique des parois vitrées

isolation des portes d'entrée donnant sur l'extérieur

calorifugeage

- Rencontre avec un conseiller de l'Espace Info Energie :  oui  non

